



MINISTÈRE DU TRAVAIL
ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
REPUBLICQUE DU BÉNIN

N° 013 MTFP/DC/SGM/DGT/DRPDS/SRI

URGENCE SIGNALÉE

01 BP 907 Cotonou
Tél : +229 21 30 25 70
info@travail.gouv.bj
www.travail.gouv.bj

Cotonou, le 10 3 JUIN 2019

REMISE IMMÉDIATE

**Le Ministre du Travail et
de la Fonction Publique**

COMMUNIQUE RADIO ET TELEDIFFUSE

Le Ministre du Travail et de la Fonction Publique
communiqua :

A l'occasion de la célébration de la fête de
Ramadan et conformément aux dispositions de la loi
n° 90-019 du 27 juillet 1990 fixant les fêtes légales en
République du Bénin, la journée du mardi 04 juin
2019, est déclarée fériée, chômée et payée sur toute
l'étendue du territoire national.

Vu

Bon à diffuser

Le Directeur de Cabinet,



Dieudonné Cossi ASSOGBA

Adidjatou A. MATHYS